

CONDITIONS GENERALES DE PARUTION SUR LE SITE « demenagement.fr »

Ces conditions générales s'appliquent à toutes les commandes de parution, quelles qu'elles soient sur le site internet « demenagement.fr » à l'exclusion de toutes autres conditions générales.

Les insertions publicitaires doivent être conformes à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la réglementation applicable en matière de publicité, aux règles de parution dans les annuaires électroniques.

Dans le cas contraire, « demenagement.fr » se réserve le droit d'annuler ou d'amender chaque insertion concernée.

Les règles commerciales, promotionnelles et de parution du site « demenagement.fr » sont opposables au client et dont parties intégrantes de la présente commande. Elles sont à la disposition du client.

Modification / Annulation

La signature de la présente commande par le client vaut engagement ferme et définitif.

Si le calendrier de fabrication le permet, « demenagement.fr » s'efforcera de prendre en compte, dans les meilleures conditions, toute modification souhaitée par le client.

Toute demande d'annulation faite par le client devra être exprimée par écrit à « demenagement.fr » et ne prendra effet qu'après acceptation expresse de celle-ci, « demenagement.fr » n'ayant aucune obligation d'accepter une telle demande.

Pour toute demande d'annulation adressée plus de 15 jours calendaires suivant la date de signature de cette commande, dans le cas où celle-ci serait acceptée par « demenagement.fr », il sera dû par le client, d'une part le montant des frais techniques éventuellement dus, et d'autre part à titre forfaitaire, 10% du montant de la commande, hors frais techniques, plafonnés à la somme de 3 000 € (trois mille euros).

Contenu des Annonces

Il appartient au client de fournir à « demenagement.fr » les éléments nécessaires à la fabrication de ses insertions publicitaires. Si le client ne transmet pas ces éléments à « demenagement.fr » dans les délais impartis, la composition pourra être faite par « demenagement.fr » d'après les principales caractéristiques qui lui auront été données : le nom ou la raison sociale, l'adresse et le numéro de téléphone.

Documents fournis par le client

« demenagement.fr » décline toute responsabilité quand aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents remis par le client (bromures, films, vidéo cassettes, CD informatiques...), notamment lorsque ces erreurs ou défauts sont dus à des raisons techniques, à moins que ceux-ci ne résultent exclusivement de cette utilisation.

Ces documents pourront être récupérés par le client dans le délai d'un mois à compter de la parution de son insertion. Après cette date, ils seront détruits et aucune demande de restitution ne pourra plus être satisfaite.

Responsabilité de « demenagement.fr »

« demenagement.fr » s'engage à faire paraître les insertions publicitaires souscrites par le client conformément aux termes de la présente commande et des conditions générales.

Si aucune anomalie de quelque nature que ce soit n'est signalée par le client à « demenagement.fr » dans le mois suivant la signature du contrat, la parution sera réputée bonne et effective jusqu'à son échéance.

Tout manquement par « demenagement.fr » dans l'exécution de l'une de ses obligations n'ouvre droit pour le client à une indemnisation que dans le cas d'un préjudice qui devra être démontré.

En cas de mise en œuvre de la responsabilité de « demenagement.fr », le montant de la réparation dû par « demenagement.fr » ne pourra excéder le prix de l'insertion publicitaire concernée en fonction du préjudice réellement subi par le client.

Lorsque plusieurs produits sont commercialisés à un même emplacement, chacun des produits s'affiche en alternance à chaque changement de page.

Responsabilité du client

Le client, hormis le cas de professions réglementées, a le choix de la rubrique professionnelle ou de la spécialité ou du domaine où il souhaite faire insérer sa publicité ; celle-ci devra toutefois correspondre à l'activité réelle du client.

Dans l'hypothèse où, à partir de l'insertion mise en ligne sur le site internet « demenagement.fr », il est possible d'accéder à un autre service, notamment par le biais d'hyperliens, le client s'engage à ce que ce service ait un lien avec son insertion. Il garantit « demenagement.fr » contre toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers du fait de cette

connexion, notamment dans le cas où le contenu du site cible serait contraire à la réglementation en vigueur, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Le client est seul responsable des numéros d'appel, titres, intitulés de classement, textes, images fixes ou animées, sons, marques et, plus généralement, du contenu complet de l'insertion publicitaire qu'il souhaite, et ce quelle que soit sa diffusion.

Il déclare expressément qu'il dispose des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et le cas échéant des droits à l'image de la personne humaine, sur tout élément figurant dans l'insertion, et que celle-ci est en conformité avec toute règle légale, administrative ou déontologique concernant sa profession, et qu'il garantit « demenagement.fr » de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers.

Le client s'engage à contrôler le bon à tirer qui lui est adressé ; en conséquence, il ne pourra mettre en jeu la responsabilité de « demenagement.fr » dans le cas où il aurait omis de lui signaler une erreur ou omission apparaissant sur le bon à tirer.

Protection des Données personnelles

demenagement.fr s'engage à protéger les données personnelles du client, recueillies sur son site internet. Elles sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Lors de la création de son dossier de commande, demenagement.fr sera amené à demander au client des informations indispensables pour lui apporter le service le plus adéquat, le plus proche de sa demande.

Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. Tous les litiges relatifs à la relation commerciale existant entre demenagement.fr et le client sont soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises. Le Tribunal de Nanterre (92) sera celui compétent car du ressort du siège social de demenagement.fr, où s'est formé le contrat entre les parties.